

DECRET N° 2013-155 DU 26 MARS 2013

Portant inscription au tableau d'avancement aux grades supérieurs de personnels officiers supérieurs des Forces Armées Béninoises au titre de l'année 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n°90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu Le décret n°2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement. ;
- Vu le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale et le décret n°2010-593 du 31 décembre 2010 qui l'a modifié et complété;
- VU l'Instruction Particulière n°2275/MDN/DC/SG/DRH/SGSC/SP-C du 29 juin 2012 relative aux travaux d'avancement;
- Vu le Rapport n°12-004/MDN/CNA-2013/DRH/SGSC du 29 octobre 2012 relatif aux travaux de la commission nationale d'avancement des personnels militaires des Forces Armées Béninoises au titre de l'année 2013;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20mars 2013.

Cy

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont inscrits à titre d'ancienneté ou au choix au tableau d'avancement au titre de l'année 2013, les officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

ARMEE DE TERRE

GRADE DE : COLONEL OU MEDECIN-COLONEL

- Lieutenant-colonel GBAGUIDI Fructueux Candide A.
- Lieutenant-colonel ADJAHO Antoine Guy
- Lieutenant-colonel ADANDEDJAN Blaise
- Lieutenant-colonel HOUENOU Armand Yessignon
- Lieutenant-colonel AKANNI Louis Victorin O.
- Médecin Lieutenant-colonel HOUNTO Yao Félicien
- Lieutenant-colonel ISSA Abou

GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

- Chef de Bataillon CHANGO O. Jean-Claude
- Chef de Bataillon SOULE CHABI Idrissou

GRADE DE : COMMANDANT, CHEF DE BATAILLON OU MEDECIN-COMMANDANT

- Capitaine ALOTIN Norbert
- Capitaine ADANHODE Lev Stano
- Médecin-Capitaine DADJO AHANDOGBE Bernadin Yves F.
- Médecin-Capitaine DADJO Kinski Aumar
- Médecin-Capitaine GBAGUIDI S. Abdias Fructueux
- Médecin-Capitaine AIGBE Nestor
- Médecin-Capitaine ATTOLOU Gilles
- Médecin-Capitaine ZOHOUN A. Gildas C.

GRADE DE : CAPITAINE

- Lieutenant TOUDONOU Djidjoho Fidèle
- Lieutenant AKPODE Sèhouédé
- Lieutenant ALLABY Serge Christian
- Lieutenant AMEDENOU Eric

- Lieutenant GANDJETO Comlan Fidèle
- Lieutenant DELEKE B. Coffi Joël
- Lieutenant HOUSSOUVO Jean
- Lieutenant KAKPO Coffi Antoine
- Lieutenant BIAOU Léonard
- Lieutenant KASSA Cocou Louis
- Lieutenant HOUNWANOU S. Samson Hervé

FORCES AERIENNES

GRADE DE : COLONEL

- Lieutenant-colonel ACHEGBE H. Jules
- Lieutenant-colonel LIMA Félix
- Lieutenant-colonel BADA Bertin

GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

Néant

GRADE DE : COMMANDANT OU MEDECIN-COMMANDANT

- Capitaine PADONOU Joël
- Capitaine ALLOCHENOU Hervé
- Médecin-Capitaine BOTHON A. Romuald

GRADE DE : CAPITAINE

- Lieutenant TOBOSSOU T. Brice M
- Lieutenant AKPAKI K. Gildas
- Lieutenant KANLISSOU C. Elias
- Lieutenant BIOBOU Luc A.
- Lieutenant MONDA O. Thierry
- Lieutenant CHABI Y. David
- Lieutenant AHOUNOU F. Claude

FORCES NAVALES

GRADE DE : CAPITAINE DE VAISSEAU

- Capitaine de Frégate GONSALLO Joseph François d'Assise

GRADE DE : CAPITAINE DE FREGATE

Néant

GRADE DE : CAPITAINE DE CORVETTE

Néant

GRADE DE: LIEUTENANT DE VAISSEAU

- Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe SAÏZONOU Franck
- Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe TAKIERI Boni
- Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe GBAGUIDI Wenceslas

GENDARMERIE NATIONALE

GRADE DE : COLONEL

Néant

GRADE DE : LIEUTENANT- COLONEL

- Chef d'escadron AGOSSOUNON Eric Kossi
- Chef d'escadron ADJAHO Marcel
- Chef d'escadron GOUCHOLA D. Spéro L. S.
- Chef d'escadron SAKE Mohamed Sadissou

GRADE DE : CHEF D'ESCADRON

- Capitaine ASSOUM ABASSI Moussa
- Capitaine LOKOTO J. Bernadin
- Capitaine BONOU Lucien
- Capitaine SINAGNAROGUI Yarou Justin

GRADE DE : CAPITAINE

Néant 

ARTICLE 2 : Les conditions de décrochage du tableau d'avancement sont celles fixées par l'Instruction particulière n°2275/MDN/DC/DRH/SGSC/SA du 29 juin 2012.

ARTICLE 3 : Le présent décret sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 26 mars 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
Chargé de la Défense Nationale,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 -CABMIL 02-AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 -MDN 4- MEF 2 - AUTRES MINISTERES
-CEMG 2-CEMAT 2-CEMFA 02-CEMFN 02-DGGN 02-DSIA 02-DOPA 02 -DGB-DCF-DGTCP 03GCOM-DCCT-BC
IGGA 03 -HCJ 01- 02 -JO 1 -INTERESSES 32 - DOSSIERS INTERESSES 32-ARCHIVES 01-CHRONO 01